

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-486 DU 04 AOÛT 2005

Chargeant Monsieur **Dorothé C. SOSSA**,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
de la Législation et des Droits de l'Homme,
de l'Intérim de Monsieur **Rogatien BIAOU**
Ministre des Affaires Etrangères et de
l'Intégration Africaine, du mercredi 03
au lundi 08 août 2005.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mercredi 03 août au lundi 08 août 2005, Monsieur Dorothé C. SOSSA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, Monsieur Rogatien BIAOU pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 août 2005.

**Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,**


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – CANA 2 – MAEIA 4 – MJLDH 4 – SGG 4 – Autres Ministères 22 – Départements 6 – JORB 1.